

RAPPORT ANNUEL 2011–2012 DU MINISTRE SUR LE LAC SIMCOE



Préparé par le :

Gouvernement de l'Ontario

Janvier 2013

Photos : Société du Partenariat ontarien de marketing touristique.

Pour obtenir plus de renseignements ou une copie du Rapport annuel du ministre sur le lac Simcoe en français ou en anglais, ou dans un autre format, veuillez contacter le Centre d'information du ministère aux coordonnées suivantes :

Ministère de l'Environnement

Centre d'information

Téléphone : 416 325-4000

Sans frais : 1 800 565-4923

Courriel : picemail.moe@ontario.ca

www.ontario.ca/environnement

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2013

This publication is also available in English

PIBS 9220f

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU MINISTRE	2
CONTEXTE	3
NOTRE VISION DU LAC SIMCOE	4
QUALITÉ DE L'EAU ET RÉDUCTION DU PHOSPHORE	6
VOLUME D'EAU	14
VIE AQUATIQUE	16
INTENDANCE À L'ÉCHELLE LOCALE	20
PLANIFICATION ET INNOVATION À L'ÉCHELLE LOCALE	23
ÉTAPES SUIVANTES	28
ANNEXE	29

MESSAGE DU MINISTRE

Je suis heureux de présenter ce rapport sur les progrès du Plan de protection du lac Simcoe. Tenant compte des consultations avec les citoyens et des conseils des scientifiques, le Plan de protection du lac Simcoe établit une nouvelle norme pour la protection environnementale d'un bassin hydrographique. Le ministère a continué de travailler avec de nombreux partenaires afin de mettre en œuvre le plan destiné à restaurer et à protéger la santé écologique du lac et de son bassin hydrographique.

Les propriétaires de résidences et de chalets vivant près de l'eau savent à quel point le lac Simcoe et ses affluents subissent de nombreuses pressions environnementales – la plus importante étant la pollution élevée causée par le phosphore. Le travail accompli par la population du bassin du lac Simcoe et par la province aide à renverser cette situation. Nous constatons le retour de la truite indigène, la réduction des concentrations de phosphore, l'augmentation de l'oxygène dont les poissons ont besoin pour survivre, des améliorations de la rive de même qu'une intendance à l'échelle locale qui est un modèle pour la protection des bassins hydrographiques.

Cela aurait été impossible sans le soutien financier des municipalités du bassin hydrographique du lac Simcoe, de la province de l'Ontario, du gouvernement du Canada et de plusieurs contributeurs qui ont pris le temps

de restaurer un milieu humide, de protéger une petite partie de rivage ou simplement d'acheter une citerne pluviale. De nombreux organismes agricoles, commerciaux, industriels et municipaux ont fait preuve de bonne volonté et de clairvoyance en réduisant leur propre impact sur le bassin hydrographique et en investissant dans l'avenir du lac Simcoe.

Alors que nous apprenons comment nous adapter au changement climatique et que nous concevons de nouveaux moyens de protéger notre environnement, nous créons des collectivités durables qui prennent soin de l'environnement et le protègent. Il s'agit de la voie à suivre pour l'Ontario et le lac Simcoe sert de pionnier en cette matière.

Même s'il y a certains signes encourageants de progrès concernant le lac Simcoe, beaucoup de choses restent à faire. Au cours de l'année à venir, nous allons continuer de fournir des occasions aux résidents du bassin hydrographique du lac Simcoe de prendre des mesures pour protéger leur lac. Nous surveillons le lac, faisons des recherches et des études le concernant, et nous nous sommes engagés à utiliser la meilleure approche scientifique afin de pouvoir conserver une certaine souplesse et appliquer de nouvelles idées, techniques et innovations lorsqu'elles deviennent disponibles. Nous continuerons à être orientés par le Comité de coordination pour le lac Simcoe et par le Comité scientifique



du lac Simcoe. Nous devons collaborer avec nos partenaires afin de réaliser nos objectifs de mise en œuvre.

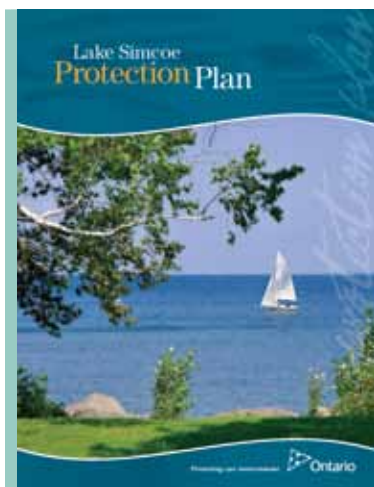
La réalisation des objectifs du Plan de protection du lac Simcoe exige que tous se retroussent les manches, collaborent et participent. Le plan nécessite que chacun contribue à protéger le lac et son bassin hydrographique. Que vous soyez agriculteur, résident, visiteur, plaisancier ou pêcheur à la ligne, vous pouvez aider à protéger le lac. Je tiens à remercier tous nos citoyens, intervenants et partenaires pour leur temps, leur dévouement et leur expertise et je me réjouis à l'idée de poursuivre notre collaboration à l'avenir.

Jim Bradley
Ministre de l'Environnement

Contexte

CONTEXTE

Le lac Simcoe est le plus grand plan d'eau intérieur du sud de l'Ontario outre les Grands Lacs. Son bassin hydrographique abrite 350 000 personnes. Le lac est alimenté par 35 cours d'eau et rivières d'importance, dont certains proviennent de la moraine d'Oak Ridges et s'écoulent vers le nord. Ces affluents drainent un bassin hydrographique de 2 899 km². Le plus important de ceux-ci, la rivière Talbot, relie le lac aux lacs Kawartha et au lac Ontario, par la voie navigable Trent-Severn. La seule décharge du lac Simcoe est le lac Couchiching. Les communautés et habitats aquatiques du lac Simcoe sont menacés par la dégradation de la qualité de l'eau et par les pressions exercées par les activités humaines. La santé des poissons du lac Simcoe et l'état de leur habitat sont un bon indice de la qualité de l'écosystème aquatique et de la santé générale de leurs environnements.



De nombreux groupes et particuliers travaillent sans relâche pour protéger et restaurer le bassin hydrographique du lac Simcoe. Pour aider à mener à bien leurs projets et tabler sur les nombreuses initiatives efficaces, le gouvernement a élaboré la [*Loi sur la protection du lac Simcoe*](#), adoptée par l'Assemblée législative de l'Ontario en décembre 2008. La loi exigeait la préparation du [*Plan de protection du lac Simcoe*](#), lequel a été lancé en juin 2009 à la suite d'une consultation portant sur l'ébauche d'un plan. Le Plan de protection du lac Simcoe visait « à protéger et à restaurer la santé écologique du lac Simcoe et de son bassin hydrographique ».

Ces réalisations étaient importantes. La loi était la première en son genre au Canada à se concentrer sur un bassin hydrographique et le plan était le premier du genre en Ontario à examiner les dangers ciblés qui menacent le bassin hydrographique du lac Simcoe. Tenant compte des consultations avec les citoyens et des conseils des scientifiques, le plan établit une nouvelle norme pour la protection environnementale d'un bassin hydrographique grâce aux moyens suivants :

- promotion des actions immédiates pour s'attaquer aux menaces à l'écosystème, comme l'excès de phosphore dans le lac;
- ciblage des causes nouvelles et émergentes de stress pour le lac Simcoe, comme les espèces envahissantes et le changement climatique.

Il s'agit d'une approche scientifique axée sur l'écosystème qui tient compte des répercussions cumulatives et qui s'adapte constamment aux nouveaux événements et aux nouvelles connaissances. Cette approche reconnaît qu'un environnement sain est la clé de voûte de collectivités en santé et d'une économie saine, et elle fournit une feuille de route pour aider à restaurer et à protéger la santé du lac Simcoe.

Le ministère de l'Environnement collabore avec les gouvernements des paliers fédéral, provincial et municipal, notamment les Premières Nations et les Métis, l'Office de protection de la nature de la région du lac Simcoe, les universités et les autres intervenants pour mettre en œuvre le Plan de protection du lac Simcoe.

Le Rapport du ministre sur le lac Simcoe est le deuxième rapport sur la mise en œuvre du Plan de protection du lac Simcoe. Il décrit les mesures adoptées afin de mettre en œuvre le Plan de protection du lac Simcoe. Il résume également l'avis obtenu du Comité scientifique du lac Simcoe et du Comité de coordination pour le lac Simcoe.

NOTRE VISION DU LAC SIMCOE

Nous croyons ...

- que le lac est la vie et que la santé du lac détermine la qualité de vie.

Nous voyons un bassin hydrographique du lac Simcoe...

- où un environnement sain constitue les fondations de collectivités saines, d'une population saine et d'une économie saine;
- où le bien-être de diverses formes de vie est amélioré : celui des poissons, des animaux sauvages, des plantes et des êtres humains;
- où nous protégeons notre environnement naturel pour les générations futures;
- où les rives naturelles sont entretenues et où l'aménagement est bien planifié et tient compte de l'écologie;
- où les résidents, les gouvernements, les entreprises et les industries sont les gestionnaires de la terre, de l'eau et du patrimoine naturel;
- où il y a une coopération, une direction et une responsabilité plus grandes de toutes les parties en vue de protéger le bassin hydrographique du lac Simcoe pour les générations actuelles et futures;

- où nos enfants peuvent amener leurs enfants à la plage et où nos petits-enfants pourront amener leurs petits-enfants pêcher et faire du canot.

Le degré de participation et d'enthousiasme de la collectivité concernant le Plan de protection du lac Simcoe est ce qui rend

possibles nos progrès, grâce à tous ceux qui se sont impliqués. Cependant, il reste encore d'importants défis. Le ministère désire travailler avec tous ses partenaires alors que nous poursuivons ce travail important pour protéger le lac Simcoe.



Points saillants de nos réalisations à ce jour

Les résultats de nos travaux scientifiques et de surveillance nous apprennent ce qui suit :

- les concentrations totales de phosphore relevées au printemps dans le lac diminuent, ce qui est un signe positif du progrès réalisé concernant la réduction des algues;
- la proportion de touladi et de grand corégone qui se reproduisent naturellement capturée par les pêcheurs est passée de moins de 20 % au début des années 2000 à plus de 40 % à l'hiver 2010;
- les tendances montrent une augmentation des concentrations d'oxygène dans les eaux profondes du lac. Cela contribue en retour à de meilleurs habitats pour les poissons d'eaux froides.

Avec nos partenaires de la collectivité, nous avons :

- favorisé plus de 1 500 projets d'intendance en aidant les propriétaires fonciers à avoir accès à des fonds pour améliorer les conditions environnementales autour du lac;
- pris des mesures pour réduire le phosphore provenant de 15 stations de traitement des eaux usées. Ces stations doivent respecter des plafonds sévères pour la charge de phosphore d'ici 2015;
- élaboré des objectifs concernant la communauté de poissons du lac Simcoe afin d'orienter le rétablissement des pêcheries;

- mis en œuvre six plans pour des sous-bassins hydrographiques afin de protéger et restaurer :
 - la rivière Holland Est;
 - la rivière Holland Ouest;
 - la rivière Black;
 - la rivière Maskinongé;
 - la rivière Beaver;
 - la rivière Pefferlaw.
- produit un nouveau guide pour les municipalités sur la manière d'élaborer et de mettre en œuvre des plans directeurs de gestion des eaux pluviales afin d'aider à réduire les charges de phosphore et d'autres éléments nutritifs, et à réduire les rejets de polluants;
- mis sur pied le plan d'action volontaire intitulé *Mes actions, notre lac Simcoe*, destiné à aider les résidents et les visiteurs à réduire le phosphore à la maison, à naturaliser les rives et à protéger le lac contre les espèces envahissantes;
- tenu le premier forum scientifique sur le lac Simcoe afin de partager avec d'autres la manière dont nos activités collaboratives de surveillance et de recherche aident à protéger et à restaurer le lac;
- encouragé les pêcheurs à éliminer adéquatement la blanchaille afin d'aider à minimiser les espèces envahissantes;
- montré aux plaisanciers comment nettoyer leurs bateaux afin de réduire la pollution et la propagation des espèces envahissantes.

Travaillons ensemble

Nous avons tous un rôle à jouer pour protéger le lac Simcoe. Veuillez consulter le [site Web du ministère](#) pour obtenir des conseils dans les domaines suivants en vue de protéger le lac :

- [à la maison ou au chalet](#);
- [sur l'eau](#);
- [gestion de l'utilisation d'engrais](#);
- [protection des rives](#).

Action sur le lac

Que vous soyez propriétaire foncier, agriculteur, visiteur ou entrepreneur, chacun a un rôle à jouer dans la protection et l'amélioration de la santé du bassin hydrographique du lac Simcoe. Nous vous encourageons à participer au Plan de protection du lac Simcoe.

Tout comme le déclin du lac Simcoe s'est étalé sur des décennies, beaucoup de temps sera nécessaire pour réaliser le succès véritable des gestes que nous posons.

Par la collaboration, chacun peut faire une différence dans la préservation du lac Simcoe pour les générations à venir.

QUALITÉ DE L'EAU ET RÉDUCTION DU PHOSPHORE

Le bassin hydrographique du lac Simcoe a fait l'objet d'un vaste éventail de pressions interreliées dont il subit les répercussions – éléments nutritifs excessifs, polluants, espèces envahissantes, changement climatique et pressions accrues provenant des activités humaines. Le phosphore a commencé à être considéré comme un problème pour la santé du lac dans les années 1970. Le ministère et nos partenaires ont adopté des mesures afin d'en réduire la charge en phosphore et ont réalisé de la surveillance pour nous aider à mieux comprendre ses sources et ses répercussions.

Pourquoi devons-nous réduire le phosphore?

Le phosphore est un élément nutritif qui est produit naturellement et qui est nécessaire à la croissance de tous les organismes vivants; toutefois, une concentration trop élevée de phosphore entraîne une croissance excessive de plantes et d'algues. La décomposition de ces plantes et algues réduit les concentrations d'oxygène dans les eaux profondes du lac et prive les poissons de l'oxygène nécessaire à leur multiplication. La réduction du phosphore dans le lac est d'une importance absolument essentielle pour améliorer la santé du lac, la qualité de l'eau et rétablir la reproduction autonome de la communauté de poissons

d'eaux froides. Les problèmes de qualité de l'eau sont apparus dans les années 1960, lorsque les populations de poissons-gibiers d'eaux froides comme le touladi et le grand corégone ont commencé à décliner. Au cours des années 1980 et 1990, le manque d'oxygène était si grave dans le lac Simcoe que les jeunes poissons d'eaux froides étaient incapables de survivre.

En aidant les poissons, nous aidons en retour le lac, mais cela nécessite d'augmenter les concentrations d'oxygène. Augmenter les concentrations d'oxygène dans l'eau exige de réduire les concentrations de phosphore. Des mesures ont été adoptées depuis les années 1980 afin de réduire les intrants de phosphore et, comme indiqué dans le *rapport 2012 sur les charges de phosphore dans le lac Simcoe* (en anglais seulement), les concentrations d'oxygène dans les eaux profondes se sont améliorées. On a récemment vu des signes encourageants du rétablissement des populations naturelles de poissons d'eaux froides. Cependant, les concentrations de phosphore sont encore élevées et les concentrations d'oxygène sont toujours en deçà de la concentration optimale pour une pêche d'eaux froides viable.



Stratégie de réduction du phosphore

La province, en collaboration avec l'Office de protection de la nature de la région du lac Simcoe, des intervenants locaux, des municipalités et d'autres partenaires, a conçu une Stratégie de réduction du phosphore exhaustive en juin 2010, aux termes de la politique 4.24 du Plan de protection du lac Simcoe. Cette stratégie est un élément essentiel du Plan de protection du lac Simcoe, et est essentielle pour réaliser les réductions ambitieuses et agressives de phosphore nécessaires pour éventuellement restaurer et protéger la qualité de l'eau du lac et sa santé écologique.

Le graphique qui suit montre les principales sources de phosphore dans le bassin hydrographique du lac Simcoe ainsi que la charge moyenne annuelle provenant de chaque source sur une période de cinq ans, de 2002 à 2007. La charge moyenne totale au cours de cette période était de 72 tonnes par année.

La Stratégie de réduction du phosphore touche la totalité du bassin hydrographique. Elle oriente les mesures des 35 prochaines années afin de réduire le phosphore qui entre dans le lac Simcoe et dans son bassin hydrographique provenant des sources suivantes :

- les stations de traitement des eaux d'égout;
- les sources atmosphériques (aériennes) de phosphore comme la poussière et l'érosion soufflées par le vent;
- les polders agricoles comme le marais Holland;
- les fosses septiques privées situées près du lac;
- le ruissellement provenant des zones rurales et agricoles et le ruissellement des eaux pluviales urbaines.

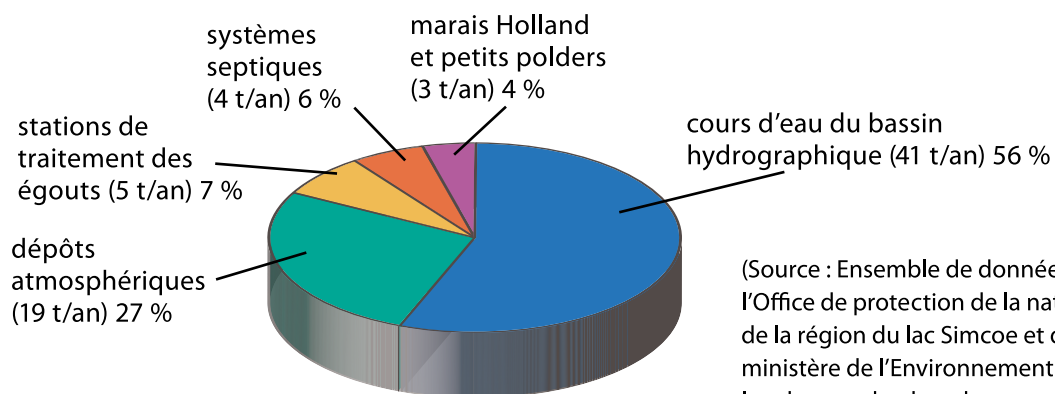
Le Plan de protection du lac Simcoe établit une cible pour l'oxygène dissous dans les eaux profondes de sept milligrammes par litre. Il s'agit de la concentration d'oxygène nécessaire pour soutenir une reproduction naturelle et autonome de la communauté de poissons d'eaux froides. Selon la science actuelle, cette cible d'oxygène se traduit par une charge

annuelle de phosphore d'environ 44 tonnes ou d'environ 40 % de moins que la charge moyenne actuelle.

Afin de s'assurer que le ministère et nos partenaires respectent les objectifs à long

terme pour le bassin hydrographique du lac Simcoe, la Stratégie de réduction du phosphore tiendra compte des dernières connaissances scientifiques, des pratiques exemplaires ainsi que des conceptions et

Sources de phosphore du lac Simcoe



(Source : Ensemble de données de l'Office de protection de la nature de la région du lac Simcoe et du ministère de l'Environnement sur les charges de phosphore pour la période de 2002 à 2007)

Outil de calcul pour le phosphore

La stratégie de réduction du phosphore établit un objectif « de n'avoir aucune augmentation nette de la charge de phosphore provenant d'un nouvel aménagement ». L'outil de calcul pour le phosphore permettra aux promoteurs de faire une évaluation scientifique des répercussions avant, pendant et après l'aménagement, ainsi que de planifier les moyens de réduire la charge de phosphore provenant des activités de construction grâce à l'utilisation des meilleures pratiques de gestion.

Grâce à l'outil, les utilisateurs peuvent prévoir la charge de phosphore par sous-bassin hydrographique et comparer différentes utilisations du territoire, comme une utilisation agricole comparativement à un aménagement à faible densité. Il peut aussi servir à comparer la charge de phosphore des techniques de gestion des eaux pluviales écologiques à celle des techniques de gestion des eaux pluviales classiques.

Nous aimerions recevoir vos commentaires sur ce nouvel [outil](#).

des technologies innovatrices à mesure qu'elles deviennent disponibles. Elle fournira également une orientation technique pour aider les municipalités à réduire leurs charges de phosphore.

Action sur le lac

Le phosphore aérien est responsable d'environ 27 % de la quantité totale qui entre dans le lac Simcoe. Des chercheurs de l'Université de Guelph collaborent dans le but de déterminer les sources vraisemblables, notamment :

- les chantiers de construction;
- les routes non revêtues;
- les puits et les carrières;
- les champs agricoles.

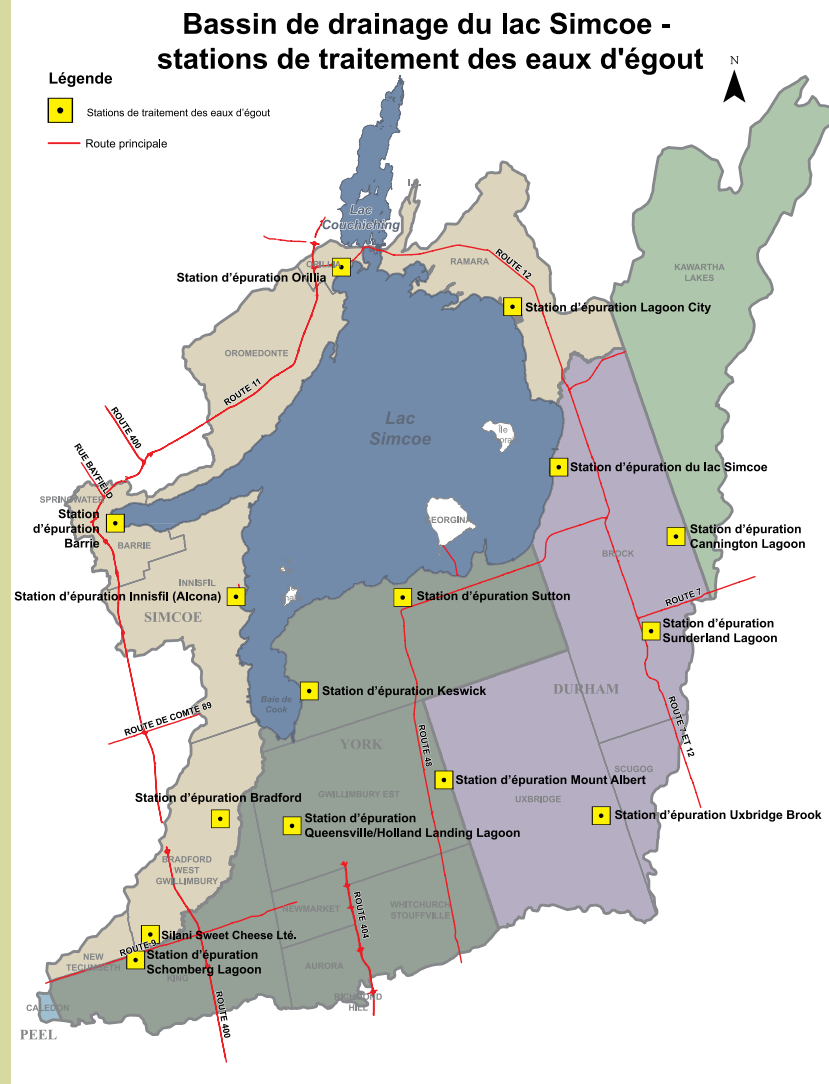
Les chercheurs de l'université suggèrent qu'environ 40 % du phosphore aérien provient de sources locales situées dans le bassin hydrographique auxquelles il est possible de s'attaquer aux termes de notre plan. Ces résultats aideront le ministère et nos partenaires à évaluer l'efficacité de nos options de gestion pour la réduction du phosphore atmosphérique.

Nouvelles limites pour le phosphore provenant des stations de traitement des eaux usées

Les zones urbaines du bassin hydrographique subissent des degrés variés de pression de croissance. On prévoit que la population de la région du lac Simcoe devrait être d'environ 667 000 personnes d'ici 2031. Cette pression est un facteur important puisque les centres urbains sont de gros consommateurs d'eau. Les rejets provenant des stations de traitement des eaux usées et des installations d'eaux pluviales peuvent avoir des répercussions sur la qualité de l'eau dans les rivières et dans le lac lui-même.

Il y a actuellement 14 stations de traitement des eaux usées municipales et une station de traitement des eaux

usées industrielle dans le bassin hydrographique du lac Simcoe (consultez la carte). Les rejets de sept de ces stations se retrouvent directement dans le lac Simcoe alors que ceux des huit autres se retrouvent dans des rivières qui se déversent



dans le lac. La charge annuelle moyenne de phosphore provenant des stations de traitement des eaux usées entre 2002 et 2007 était d'environ cinq tonnes par année, ce qui représente environ 7 % de la charge de phosphore pour le lac. Aux termes de la Stratégie de réduction du phosphore, ces installations doivent respecter de nouvelles charges et limites concernant le phosphore. Ces nouveaux plafonds pour le phosphore devront être respectés par chaque installation d'ici le 2 juin 2015.

Comme étape importante vers la réduction du phosphore, les autorisations de conformité environnementale des 15 stations de traitement des eaux usées du bassin hydrographique ont été revues et modifiées aux termes de la disposition 4.2 du Plan de protection du lac Simcoe, afin d'inclure de nouvelles limites pour le phosphore qui plafonnent l'apport combiné à 7,2 tonnes par année. Des efforts de plusieurs niveaux de gouvernement et d'intervenants, des investissements et des innovations sont et seront nécessaires afin d'atteindre ces cibles.

Des polluants autres que le phosphore ont aussi été cités comme étant une source de préoccupation par les intervenants lors des consultations sur le Plan de protection du lac Simcoe. Comme pour la Stratégie de réduction du phosphore, les propriétaires de stations de traitement des eaux usées ont l'obligation de prélever des échantillons de l'effluent rejeté par la station et de l'évaluer, dans les cinq premières années de l'entrée en vigueur de

leurs autorisations modifiées. Le ministère appuie également le travail accompli par les municipalités afin d'échantillonner l'effluent de plusieurs stations de traitement des eaux usées afin d'en apprendre plus sur les contaminants qui deviennent préoccupants (p. ex. les produits d'hygiène et de beauté et les médicaments) qui ont été cités comme une importante préoccupation pour la santé publique dans le Plan de protection du lac Simcoe.

Inspections des fosses septiques

La réduction des intrants de phosphore provenant des fosses septiques nous amènera près de notre cible de 44 tonnes par année. Les petits systèmes d'égout sur place sont conçus pour traiter les eaux usées domestiques. On estime que la contribution de ces systèmes est d'environ 4,4 tonnes de phosphore par année.

Aux termes de la politique 4.13 du Plan de protection du lac Simcoe, un nouveau règlement du Code du bâtiment exige maintenant que les municipalités, les bureaux de santé et les offices de protection de la nature inspectent les fosses septiques tous les cinq ans. Aux termes du Code du bâtiment, une fosse septique qui fonctionne correctement et qui est bien entretenue réduit ou élimine les rejets d'agents pathogènes dans le sol, les eaux souterraines, les eaux de surface et l'atmosphère, en plus de fournir un traitement adéquat des eaux usées

domestiques et de l'effluent. Cette modification contribuera grandement à réduire la charge de phosphore, tout en protégeant l'eau potable et l'environnement naturel.

Le règlement définit les zones géographiques où l'inspection des systèmes d'égout sur place sera obligatoire et la période où ces inspections devront être réalisées. Au début, les inspections seront concentrées sur les systèmes situés dans les 100 mètres de certaines parties du rivage du lac Simcoe. Les inspections des fosses septiques par les municipalités ont commencé. L'inspection du reste des fosses septiques doit commencer au plus tard le 1^{er} janvier 2016. Cela inclura toutes les fosses situées dans les 100 mètres des lacs, des étangs et des rivières ou des cours d'eau permanents du bassin hydrographique du lac Simcoe.

Le Fonds pour le nettoyage du lac Simcoe d'Environnement Canada a également appuyé des initiatives innovatrices pour le remplacement et l'amélioration des fosses septiques dans les régions mal desservies en 2010-2011.

Action sur le lac

Au début 2011, nous avons examiné les programmes existants pour réduire l'utilisation d'engrais et protéger les rives afin de circonscrire les approches qui ont le plus de succès. Nous avons consulté les influenceurs de la collectivité comme les centres de jardinage et les centres de rénovation afin d'explorer comment mieux collaborer pour sensibiliser les gens et modifier les comportements. Les résultats de ce travail ont éclairé l'élaboration de la campagne *Mes actions, notre lac Simcoe*.

Si vous voulez en savoir plus sur les mesures destinées à réduire le phosphore dans les cours d'eau du bassin hydrographique, consultez la section du présent rapport sur l'intendance à l'échelle locale à la page 20.

Lignes directrices du plan directeur de gestion des eaux pluviales

La gestion des eaux pluviales a des répercussions sur la qualité et la quantité de l'eau qui s'écoule dans le bassin hydrographique. L'augmentation de l'urbanisation, l'enlèvement de la végétation, la modification des cours d'eau naturels et la dégradation des terres humides changent tous la manière dont les eaux pluviales se déplacent dans le bassin hydrographique.

Les politiques 4.5 à 4.12 du Plan de protection du lac Simcoe exigent que nous gérions mieux les eaux pluviales dans les zones de peuplement existantes et planifiées, comme définies dans le plan. Les municipalités, en collaboration avec l'Office de protection de la nature de la région du lac Simcoe, doivent préparer et mettre en œuvre des plans exhaustifs de gestion des eaux pluviales pour chaque zone de peuplement comprise dans le bassin hydrographique du lac Simcoe d'ici la fin de 2014. L'Office de protection de la nature de la région du lac Simcoe et ses partenaires ont produit un guide pour les municipalités sur la manière de préparer et de mettre en œuvre des plans directeurs sur les eaux pluviales grâce aux [lignes directrices du plan directeur de la gestion des eaux pluviales](#) (en anglais seulement).



Les nouveaux aménagements importants dans le bassin hydrographique du lac Simcoe doivent désormais démontrer, aux termes de la politique 4.8, comment les charges de

phosphore et les modifications dans l'équilibre hydrique seront minimisées. L'Ontario a mis en œuvre les exigences pour l'autorisation des nouveaux réseaux d'eaux pluviales en plus d'examiner et (au besoin) de réviser les autorisations existantes.

Les plans directeurs municipaux nous aideront à réduire :

- les charges de phosphore et des autres éléments nutritifs;
- les rejets de polluants dans le lac Simcoe et ses affluents.

Action sur le lac

La ville de Barrie planifie l'aménagement des terres annexées au sud des anciennes limites de la ville. Une étude de gestion des eaux pluviales, une fois achevée, orientera l'aménagement futur afin qu'il respecte les objectifs et les politiques du Plan de protection du lac Simcoe. La surveillance et la documentation de la réduction du phosphore aux étangs de gestion des eaux pluviales existants et aux autres sources ponctuelles sont des éléments importants dont il faut tenir compte dans l'élaboration de plans directeurs sur les eaux pluviales dans le bassin hydrographique du lac Simcoe.

Agriculture

L'agriculture dans le bassin hydrographique du lac Simcoe génère plus de 300 millions de dollars annuellement. Près de la moitié du bassin hydrographique est une zone agricole et rurale. On y retrouve plus de 2 000 exploitations de cultures, maraîchères et d'élevage, y compris le marais Holland, la zone de marais cultivé la plus importante de la province. L'Ontario encourage les pratiques et les technologies agricoles innovatrices afin d'aider à améliorer la santé du lac et de son bassin hydrographique. Cela comprend notamment des bandes tampons le long des cours d'eau et des rivières, des cultures de couverture, des installations améliorées pour l'entreposage du fumier de même que des méthodes de culture et de fertilisation écologiques.

Plusieurs agriculteurs travaillent à réaliser cet objectif, grâce à des programmes d'intendance volontaires comme le Programme des plans agroenvironnementaux, le programme d'aide environnementale aux propriétaires fonciers, le Programme d'intendance agricole du lac Simcoe et des programmes de partage des coûts, lorsqu'ils existent. Ces activités sont soutenues par les politiques contenues dans le Plan de protection du lac Simcoe :

- plusieurs exploitations maraîchères et de cultures utilisent des engrais et des pesticides qui sont essentiels à la croissance des aliments. Si la gestion n'est pas adéquate, les éléments nutritifs peuvent se retrouver dans les champs, d'où ils s'écoulent dans les eaux souterraines, les cours d'eau, les rivières et le lac;
- lorsque les champs sont vides, les vents peuvent éroder les sols et transporter les particules de sol chargées de phosphate dans les rivières et les lacs. L'eau utilisée pour l'irrigation doit être gérée de manière responsable afin de réduire les répercussions sur le débit naturel d'eau à travers le bassin hydrographique et dans le lac;
- les exploitations d'élevage produisent du fumier riche en éléments nutritifs. L'utilisation de pratiques exemplaires de gestion du fumier peut réduire les charges de phosphore, d'azote et de sulfates dans les cours d'eau et les eaux souterraines. Permettre au bétail de paître sur le bord des cours d'eau et des rivières peut entraîner de l'érosion, ce qui s'ajoute à la charge d'éléments nutritifs.

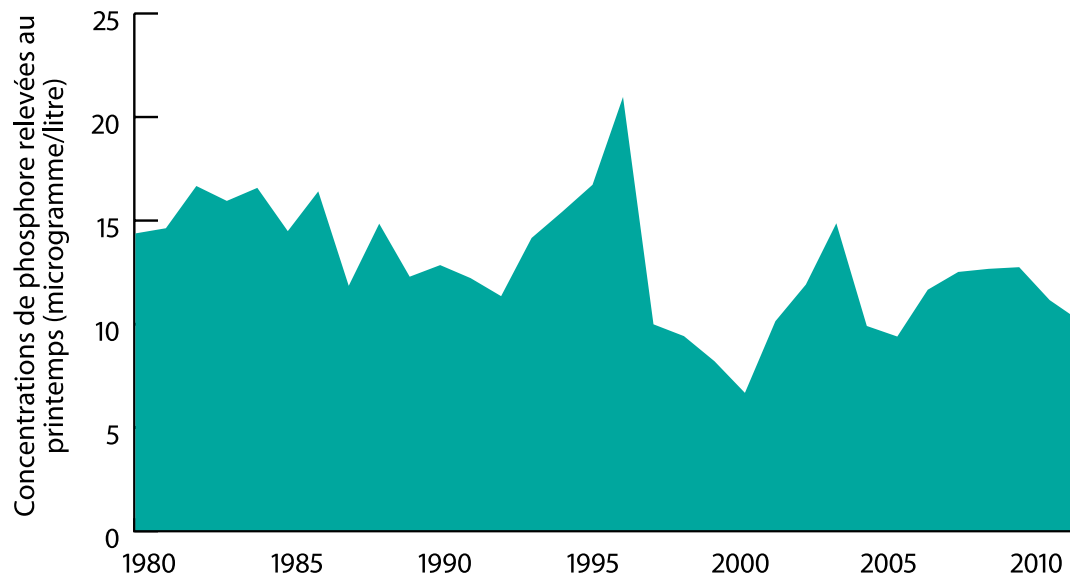


Tendances encourageantes

Améliorations concernant le phosphore total relevé au printemps

Le Plan de protection du lac Simcoe cible la réduction du phosphore au fil du temps, ce qui augmente par le fait même l'oxygène dissous dans les eaux profondes. La cible fixée est d'au moins sept milligrammes par litre d'oxygène dissous dans les eaux profondes. Il s'agit du minimum nécessaire pour assurer la subsistance de la reproduction naturelle et la survie des poissons d'eaux froides.

Les concentrations qui sont mesurées au moment où les dernières glaces fondent au printemps représentent une mesure fiable des quantités globales de phosphore dans le lac. Le graphique qui suit indique une tendance encourageante : on a constaté une diminution importante dans les données sur le phosphore total relevé au printemps. Il montre également l'importance de tenir compte des tendances à long terme, puisqu'il peut y avoir des variations considérables d'une année à l'autre. Cette tendance encourageante devrait continuer alors que le ministère et nos partenaires travaillent à réduire les sources de phosphore pour le lac.



La diminution du phosphore peut se solder par davantage d'oxygène disponible pour les communautés de poissons.

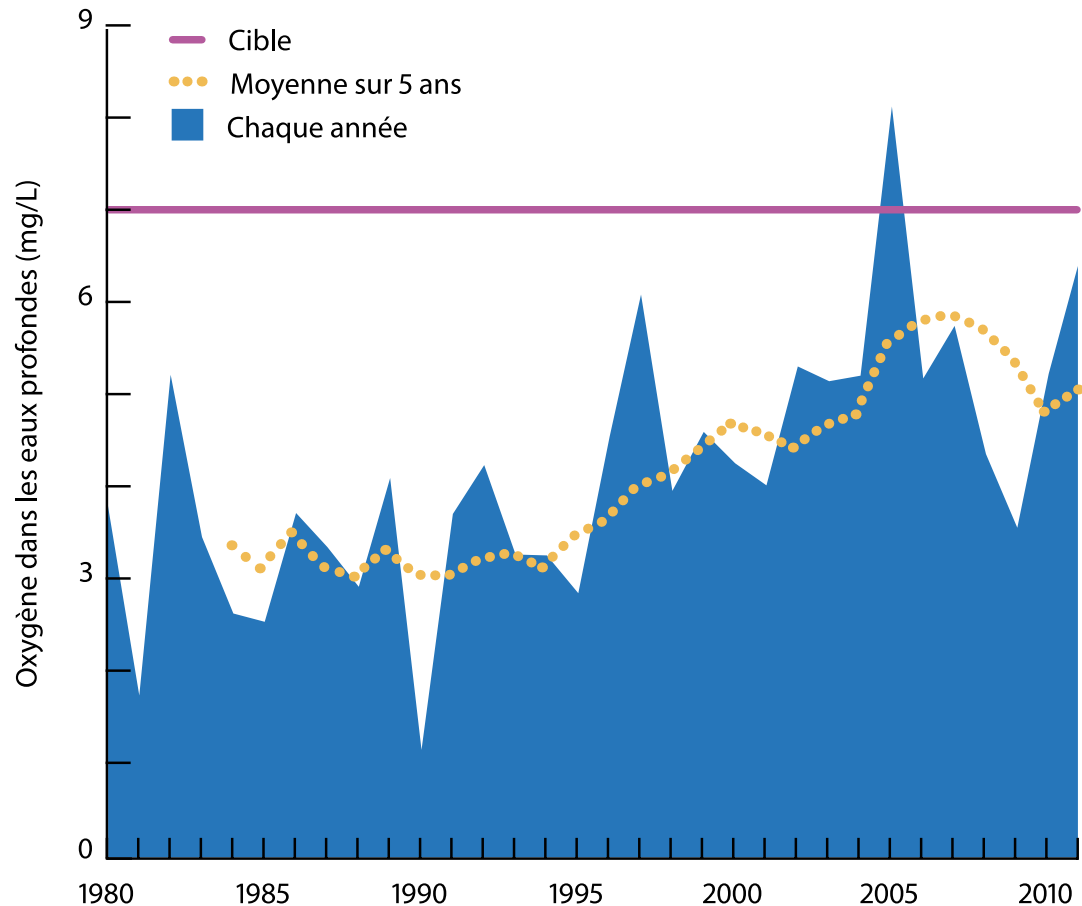
Améliorations relatives à l'oxygène dissous dans les eaux profondes

Nous constatons certaines améliorations dans les concentrations d'oxygène dissous dans le lac Simcoe au fil du temps, comme le montre le graphique à la page 13. Même si les concentrations peuvent varier d'une année à l'autre, les concentrations d'oxygène dissous augmentent lentement, ce qui aide les poissons

à survivre. Beaucoup de travail reste encore à accomplir – la moyenne mobile sur cinq ans pour l'oxygène dans les eaux profondes est demeurée inférieure à la cible de sept milligrammes par litre (consultez le graphique). Cela s'explique par le fait qu'en moyenne, la charge de phosphore actuelle (72 tonnes) est de beaucoup supérieure à la cible (44 tonnes). L'abondance du phosphore fertilise de manière excessive le lac et les rivières, ce qui favorise la

croissance des mauvaises herbes et des algues. Lorsque les algues et les mauvaises herbes aquatiques meurent, elles sont décomposées par des bactéries. Les bactéries consomment de l'oxygène durant la décomposition, ce qui rend difficile la survie des poissons et de la vie aquatique.

Vous trouverez davantage de renseignements dans la [mise à jour sur la qualité de l'eau du lac Simcoe](#), publiée en mai 2010.



Une concentration d'oxygène dissous de sept milligrammes par litre est une exigence importante pour l'habitat des poissons d'eaux froides.

VOLUME D'EAU

Cadre de travail concernant le débit des cours d'eau

Maintenir des débits d'eau adéquats dans l'ensemble du bassin hydrographique est essentiel afin de préserver l'habitat nécessaire pour les végétaux, les poissons et les autres organismes. Certains des sous-bassins hydrographiques du lac Simcoe ont de faibles niveaux d'eau à certaines périodes de l'année. Afin de protéger les écosystèmes aquatiques dans le bassin hydrographique du lac Simcoe, une portion adéquate de l'approvisionnement en eau disponible doit être réservée pour l'écosystème. La restauration des sous-bassins exige la prise de mesures efficaces et une collaboration avec les propriétaires fonciers et la collectivité de l'ensemble du bassin hydrographique afin de promouvoir l'intendance.

En 2010, l'Office de protection de la nature de la région du lac Simcoe et les partenaires du bassin hydrographique ont commencé à élaborer un document d'orientation pour gérer le volume d'eau dans les sous-bassins hydrographiques soumis à des perturbations. Ce rapport, publié en 2011, appuie la politique 8.1 du Plan de protection du lac Simcoe et illustre comment évaluer :

- les liens longitudinaux (liens continus du cours d'eau supérieur d'une rivière à son embouchure) qui permettent aux poissons :
 - de migrer pour frayer ou hiverner;
 - de se réfugier pour échapper à des froids ou à des chaleurs extrêmes;
 - de soutenir le réseau trophique des insectes et des végétaux;
- les liens latéraux, qui permettent à l'eau de s'écouler dans les terres humides en bordure de cours d'eau et les faux-chenaux, permettant un échange de sédiments et d'éléments nutritifs, et signalant lorsqu'il est sécuritaire de frayer;
- les liens avec les eaux souterraines, qui aident à réguler le débit, le volume et la température de l'eau.

Le document d'orientation [Towards a Framework for Determining Ecological Flows and Water levels in the Lake Simcoe Watershed](#) (en anglais seulement) contient davantage de renseignements.

Cibles pour le débit des eaux

Le document d'orientation sur le volume d'eau circonscrit aussi les facteurs dont il faut tenir compte lors de l'élaboration de cibles pour réserver des débits afin de conserver des écosystèmes aquatiques en santé dans le

bassin hydrographique. Selon cette orientation, le ministère entreprend une recherche avec l'Office de protection de la nature de la région du lac Simcoe afin de donner les renseignements nécessaires dont nous avons besoin sur le régime hydrologique dans le bassin hydrologique.

Cela nous donnera une évaluation des débits environnementaux précise et à jour qui tient compte de facteurs comme :

- les fonctions écologiques devant être protégées;
- les variations naturelles du débit;
- les autres usages du cours d'eau (p. ex. l'assimilation des eaux usées et les prélèvements d'eau).

Ces renseignements nous aideront à établir des cibles précises pour la protection du volume d'eau dans le bassin hydrologique. Une ébauche de cible pour le débit des eaux a été élaborée en consultation avec les intervenants locaux du sous-bassin hydrographique de la rivière Maskinongé.

Bilans hydrologiques

Même si le bassin hydrographique est l'un des plus surveillés de la province, certaines données importantes manquent encore. Cela est particulièrement vrai pour le volume d'eau,



de même que pour la compréhension des interactions entre les eaux souterraines et les eaux de surface.

Le ministère de l'Environnement et le ministère des Richesses naturelles travaillent avec l'Office de protection de la nature de la région du lac Simcoe et les municipalités locales afin de compléter des bilans hydrologiques de palier 2 pour tous les sous-bassins hydrographiques du lac Simcoe. Ces bilans hydrologiques montrent d'où provient l'eau et où elle s'en va. Cela aidera à orienter

notre compréhension des débits des eaux et contribuera significativement à l'élaboration de cibles pour le débit des eaux.

À ce jour, des bilans hydrologiques ont été préparés pour les sous-bassins hydrographiques suivants :

- Région de York : rivière Black, Georgina Creeks, Holland Est, Holland Ouest, Maskinongé
- Région de Durham : rivière Pefferlaw, rivière Beaver

- Barrie : ruisseau Lovers, ruisseau Hewitts, Barrie Creeks
- Simcoe : Innisfil Creeks

La préparation des bilans hydrologiques de palier 2 pour les sous-bassins hydrographiques d'Oro Creeks et de la rivière Hawkestone est aussi en cours et ils seront achevés en 2013.

VIE AQUATIQUE

Le lac Simcoe est largement renommé pour ses pêcheries de touladi, de grand corégone, de perchaude et d'achigan à petite bouche. C'est l'un des lacs où la pêche est la plus intense dans la province. On estime que l'économie locale reçoit plus de 200 millions de dollars annuellement en raison des activités récréatives associées au lac. Accueillant près de 12 000 chalets, la population estivale du bassin hydrographique grimpe à environ 50 000 visiteurs. La surveillance de la communauté de poissons du lac Simcoe donne au ministère et à nos partenaires des renseignements et un aperçu de la manière dont nos politiques fonctionnent. Elle montre également où nous devons apporter des modifications ou des améliorations alors que nous adaptons nos tactiques de gestion et mettons au point nos efforts en matière de protection et de restauration.

Nos efforts de surveillance ont révélé une tendance positive récente. La proportion de touladi et de grand corégone qui se reproduisent naturellement capturée par les pêcheurs est passée de moins de 20 % au début des années

2000 à plus de 40 % à l'hiver 2010. Comme nous l'avons indiqué plus haut, les tendances montrent une augmentation des concentrations d'oxygène dans les eaux profondes, ce qui en retour contribue à de meilleurs habitats pour les poissons d'eaux froides.

Alors que nos efforts pour restaurer le lac continuent, chaque personne reliée au bassin hydrographique du lac Simcoe peut envisager le retour d'une population de poissons viable qui ne nécessite pas d'empoisonnement.

Objectifs fixés pour la communauté de poissons du lac Simcoe

Maintenir la pêche dans le lac Simcoe et restaurer sa communauté de poissons d'eaux froides dépend non seulement de l'amélioration de la qualité de l'eau et de la protection de l'habitat, mais aussi d'une gestion des pêcheries saine et stratégique. Conformément à la politique 3.1 du Plan de protection du lac Simcoe, le ministère des Richesses naturelles,

Opération sceau à appâts

Partenaires : ministère des Richesses naturelles et fédération des pêcheurs et chasseurs de l'Ontario

Au cours de l'hiver 2011, le ministère des Richesses naturelles et la fédération des pêcheurs et chasseurs de l'Ontario ont discuté avec les pêcheurs des poissons-appâts et des espèces envahissantes. Ils aident à sensibiliser les pêcheurs sur les dangers que constituent les espèces envahissantes et leur apprennent à identifier les espèces étrangères comme le gobie à taches noires dans leurs sceaux à appâts.

Lorsque les poissons-appâts restants sont jetés dans le lac à la fin de la séance de pêche, cela peut entraîner la propagation d'espèces envahissantes et de maladies qui peuvent avoir des répercussions écologiques et économiques importantes sur le lac Simcoe. Il est illégal de jeter le contenu de tout sceau à appâts dans l'eau ou dans les 30 mètres d'un lac, d'un étang, d'une rivière ou d'un ruisseau. Les pêcheurs devraient plutôt jeter les poissons-appâts non utilisés dans les ordures et vider l'eau du sceau d'appâts sur un terrain sec.

On ne doit jamais mettre des appâts vivants dans l'eau, ni des animaux aquatiques provenant d'un cours d'eau dans un autre cours d'eau. Il est illégal d'utiliser du gobie, de la grémille ou du rotengle comme appât. Apprenez à identifier les espèces exotiques et si vous croyez qu'elles se propagent dans un nouvel endroit en Ontario, veuillez appeler la Ligne d'information sur les espèces envahissantes au 1 800 563-7711.

Ces efforts de sensibilisation aux espèces envahissantes sont des mesures importantes adoptées aux termes de la politique 7.1 du Plan de protection du lac Simcoe.

en collaboration avec le ministère fédéral des Pêches et des Océans et le comité des intervenants en matière de pêche du lac Simcoe, a élaboré en juin 2011 des [objectifs pour la communauté de poissons du lac Simcoe](#) (en anglais seulement) pour les pêches dans le lac Simcoe. Ils établissent un objectif commun et une gamme complète d'objectifs pour améliorer et orienter les efforts collectifs afin de gérer la communauté de poissons et les ressources halieutiques du lac Simcoe et de son bassin hydrographique.

Objectif :

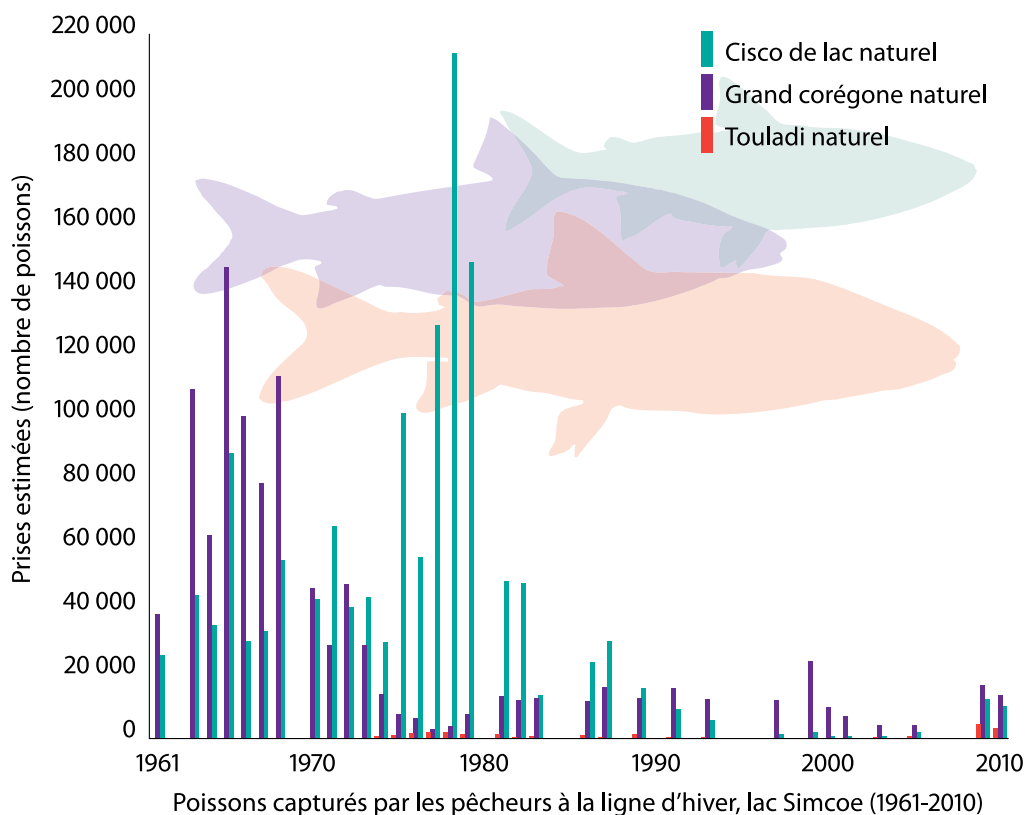
Une communauté de poissons qui est le reflet de l'écosystème sain et restauré du lac Simcoe et qui y contribue, dans lequel les avantages socio-économiques et culturels de la pêche sont réalisés maintenant et dans le futur; où les mesures de gestion sont complémentaires et visent un équilibre écologique des espèces indigènes capables de se reproduire de manière autonome; où les habitats naturels des poissons et la biodiversité des espèces sont protégés et conservés; où les habitats dégradés et les éléments perdus de la communauté de poissons sont restaurés.

On retrouve dans le bassin hydrographique du lac des ressources de poissons d'eaux froides, d'eaux chaudes et des affluents. L'un des

objectifs pour la communauté de poissons du lac Simcoe est de maintenir les populations des espèces de poissons indigènes et de favoriser leur reproduction naturelle et la croissance de leurs populations. Il est essentiel d'offrir des occasions viables pour la récolte et de circonscrire les occasions pour la restauration de l'habitat. Des objectifs sont également fixés pour maintenir les occasions de pêche, de même que la recherche et la surveillance continues afin de permettre une gestion continue des ressources en poissons du lac.

Survie et reproduction des poissons d'eaux froides

Le touladi et le grand corégone présentent un grand intérêt pour les pêcheurs. Nous sommes heureux d'annoncer que ces espèces d'eaux froides indigènes du lac Simcoe ont récemment montré des signes prometteurs d'amélioration. Nos programmes annuels de surveillance de la communauté de poissons pour le touladi, le grand corégone et le corégone (cisco) ont tous démontré la reproduction naturelle, la



survie et de modestes augmentations de l'abondance au cours des dernières années.

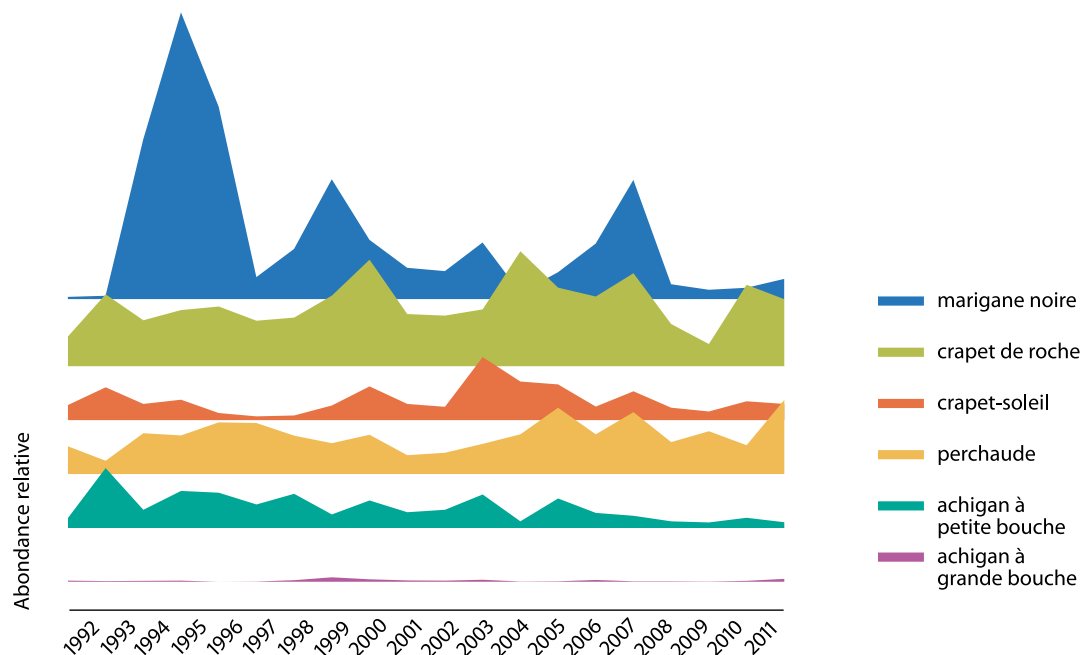
Ceci est encourageant, puisque ces espèces déclinaient dangereusement il y a quelques décennies en raison de la dégradation de la qualité de l'eau et de l'habitat du poisson dans le lac. Le touladi, le grand corégone et le cisco se reproduisent désormais et les jeunes survivent. Les pêcheurs d'occasion ont attrapé lors des pêches d'hiver 2009 et 2010 un grand nombre de ces poissons qui se reproduisent naturellement.

Changement concernant la communauté de poissons d'eaux chaudes

Le ministère des Richesses naturelles surveille régulièrement les espèces de poissons d'eaux chaudes dans le lac Simcoe. La quantité, la taille et l'âge des poissons présentent un intérêt particulier puisque ce sont des indicateurs de la santé de la communauté de poissons et de l'écosystème du lac.

Le ministère et nos partenaires ont décelé d'importantes fluctuations d'une année à l'autre de l'abondance des espèces de poissons d'eaux chaudes comme le crapet de roche, la perchaude et la marigane noire, mais il y a eu peu de changements directionnels au fil du temps. L'invasion d'espèces non indigènes au début des années 1990, notamment la marigane noire, est toutefois évidente. La propagation

Abondance relative des espèces communes de poisson d'eaux chaudes dans le lac Simcoe, extrait du programme de l'index des communautés de poissons riverains pris au filet, 1992-2011



des espèces envahissantes peut entraîner une diminution de l'abondance des espèces indigènes, ce que peut avoir une importante incidence économique sur l'économie locale. Le chapitre sept du Plan de protection du lac Simcoe est axé sur la surveillance et la gestion des espèces envahissantes. Les investissements que nous faisons dans la surveillance de la communauté de poissons d'eaux chaudes sont un exemple de la manière dont nous exécutons le plan.

Biodiversité et espèces envahissantes

La biodiversité a trait au nombre et à la variété de formes de vie dans un écosystème. Règle générale, plus la biodiversité est importante, plus l'écosystème est résilient.

L'an dernier, le gouvernement a présenté *La biodiversité, c'est dans notre nature, le plan du gouvernement de l'Ontario pour conserver la biodiversité (2012-2020)*. Ce plan de mise en œuvre circonscrit plus de 100 mesures et activités que la province entreprendra avec ses partenaires afin de faire avancer la conservation de la biodiversité, y compris la continuation de l'exécution du Plan de protection du lac Simcoe.

Le lac Simcoe possède une communauté de poissons variée comparativement à plusieurs autres lacs intérieurs. Il abrite plus de 50 espèces de poissons. Le ministère et nos partenaires ont récemment lancé un nouveau programme pour surveiller la diversité de la communauté de poissons du lac afin de circonscrire les changements survenant au fil du temps. Plus nous en apprenons sur les lacs, mieux nous pouvons préparer et planifier des efforts en matière de prévention et de restauration.

Certains des changements dans le lac intervenus au cours de 20 dernières années sont le résultat d'espèces envahissantes et non indigènes qui ont fait leur chemin dans le lac depuis plus d'un siècle. Leur impact est généralisé.

Par exemple, le gobie à taches noires, un petit poisson des grandes profondeurs, est maintenant commun dans plusieurs secteurs de faible profondeur du lac Simcoe. Ces poissons s'accouplent rapidement et mangent les œufs des espèces indigènes.

En 2012, le Plan stratégique de l'Ontario



contre les espèces envahissantes a été publié. Il souligne le travail qui a été fait, circonscrit les lacunes des programmes et des politiques actuels, en plus de décrire les actions futures nécessaires. Ces mesures tenteront de prévenir l'apparition de nouvelles espèces envahissantes, de ralentir et (si possible) de renverser la propagation d'espèces envahissantes existantes, et de réduire les répercussions nuisibles des espèces envahissantes existantes.

En plus d'exercer une surveillance accrue, les chercheurs enquêtent sur la manière dont les changements à grande échelle, comme le changement climatique et les espèces envahissantes, peuvent modifier les réseaux trophiques et la qualité de l'eau du lac Simcoe. Ils utilisent également les nouvelles technologies aux fins suivantes :

- estimer l'abondance des espèces pélagiques importantes comme le cisco et le touladi;
- quantifier la relation entre l'habitat littoral et la biodiversité aquatique.

Espèces envahissantes et non indigènes et année approximative de leur introduction ou de leur apparition :

Poisson

- Carpe commune – 1896
- Éperlan – 1962
- Marigane noire – 1987
- Crapet arlequin – 2000
- Gobie à taches noires – 2006

Autres organismes aquatiques

- Moules zébrées – 1992
- Cladocère épineux – 1993
- Moules quagga – 2004
- Écrevisse américaine – 2004
- Amphipode européen – 2005

Végétaux

- Myriophylle en épi – 1984
- Potamot crépu – 1961 à 1984

Action sur le lac

Ligne d'information sur les espèces envahissantes 1 800 563-7711

INTENDANCE À L'ÉCHELLE LOCALE

Le lac Simcoe est une ressource inestimable et il mérite que nous fassions d'importants efforts afin de lui garantir un avenir sain et prometteur. Grâce à l'aide, aux conseils et à l'expertise des collectivités locales et des gouvernements, et avec nos autres partenaires qui partagent notre vision du lac Simcoe, le ministère travaille à protéger et à restaurer le lac Simcoe, son bassin hydrographique et ses rives magnifiques.

Avec la *Loi sur la protection du lac Simcoe* comme fondation et le Plan de protection du lac Simcoe comme guide, un groupe averti de chercheurs, de décideurs, de scientifiques, de bénévoles et de fonctionnaires a créé une lancée pour le changement.

L'Office de protection de la nature de la région du lac Simcoe met également sur pied des programmes d'intendance, de la surveillance, des recherches, de l'éducation, de la sensibilisation et de la planification des sous-bassins hydrographiques.

Afin de favoriser les efforts en matière d'intendance, un réseau a été créé. Le réseau d'intendance du lac Simcoe regroupe près de 100 participants provenant d'un éventail de secteurs, y compris des municipalités, des groupes communautaires, des organisations non gouvernementales à vocation écologique, des groupes de l'industrie et des universitaires. Le réseau facilite le partage de connaissances, d'idées et de réalisations, ainsi que la création

de partenariats collaboratifs pour soutenir l'intendance et la conservation. En 2012, le réseau d'intendance a continué de promouvoir et de soutenir les activités d'intendance en donnant des conseils sur les sujets suivants :

- les groupes qui étaient actifs dans le bassin hydrographique;
- les endroits où se déroulaient les activités d'intendance;
- les types d'activités d'intendance;
- la mesure du succès des projets.

Voici quelques-uns des programmes et des projets d'intendance entrepris au cours de la dernière année.

Programme d'intendance communautaire du lac Simcoe

L'intérêt porté au programme d'intendance communautaire par les propriétaires fonciers et les organismes de l'ensemble du bassin hydrographique a énormément augmenté. Le [système de suivi en matière d'intendance](#) (en anglais seulement) permet au public de se renseigner sur les projets d'intendance dans le bassin hydrographique du lac Simcoe, donnant un processus normalisé aux entreprises pour la production de rapport. Ce système permet également à tout le monde de visualiser les principales données. Ce projet a été rendu

possible grâce à du financement provenant du Fonds d'assainissement du lac Simcoe et est hébergé sur le site ourlakesimcoe.com (en anglais seulement).

Action sur le lac

Plus de 380 propriétaires fonciers et 60 groupes et organismes ont participé activement au programme d'intendance communautaire du lac Simcoe. Grande ou petite, chaque activité a fait une différence.

En un coup d'œil :

- réparation ou naturalisation de 1 435 mètres de rive;
- restauration de 3 600 mètres de berges érodées;
- plantation de plus de 17 500 arbres et arbustes;
- remplacement ou réparation de 33 fosses septiques;
- amélioration de plus de six hectares de terres humides et d'autres caractéristiques du patrimoine naturel.

Mes actions, notre lac Simcoe

Partenaires : ministère de l'Environnement, ministère des Richesses naturelles, ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales, Office de protection de la nature de la région du lac Simcoe

Nous avons lancé à l'automne 2011 une campagne de sensibilisation sur le besoin d'adopter des mesures pour protéger le lac Simcoe. Nous avons souligné le travail déjà accompli dans le bassin hydrographique afin de réduire l'utilisation non essentielle d'engrais et de conserver la végétation naturelle sur les rives. Au printemps 2012, nous avons étendu la campagne afin d'inclure la sensibilisation sur les espèces envahissantes et les pratiques récréatives viables.

« [Mes actions, notre lac Simcoe](#) » est constitué d'activités d'éducation et de sensibilisation générales avec des plans futurs concernant du marketing social communautaire. L'enjeu est de communiquer la nécessité d'agir pour les gens qui vivent dans le bassin hydrographique.

Étant donné leur lien étroit avec le lac et sa collectivité, les résidents locaux sont ceux qui conviennent le mieux à cette tâche. Nous avons été privilégiés de travailler avec les résidents locaux et de les appuyer en concevant ou en fournissant les outils qui conviennent à leur

avis le mieux pour sensibiliser et améliorer l'éducation dans leurs propres collectivités.

Visitez le [site Web du ministère](#) pour savoir comment vous pouvez agir dans votre foyer et votre collectivité.

Marine propre dans le bassin hydrographique du lac Simcoe

Vingt-sept marinas du bassin hydrographique du lac Simcoe ont participé au [programme Clean Marine](#) (en anglais seulement), notamment celles situées à Beaverton, Atherly, Jackson's Point, Barrie, Orillia, Gilford, Keswick, Brechin, Pefferlaw, Bell Ewart, Lefroy, Rama et Sutton Ouest. Le programme Clean Marine veille à s'assurer que les membres des marinas appliquent des pratiques respectueuses de l'environnement et protègent les cours d'eau afin que tous puissent en profiter.

La Marina del Rey d'Orillia a été la première sur le lac Simcoe à recevoir le prix Gold Clean Marine, en 2009. Ce programme soutient la politique 7.16 du Plan de protection du lac Simcoe.

Les brigadiers d'intendance environnementale agissent

Les équipes de brigadiers d'intendance environnementale du ministère des Richesses naturelles soutiennent nos efforts de restauration dans l'ensemble du bassin hydrographique du lac Simcoe dans le cadre

des perspectives jeunesse liées au programme d'intendance communautaire du lac Simcoe.

L'an dernier, deux équipes de brigadiers d'intendance environnementale dédiées au bassin hydrographique ont consacré près de 3 200 heures à 32 projets environnementaux. Ils ont été aidés par trois autres équipes de brigadiers d'intendance environnementale qui ont effectué 560 heures supplémentaires sur 9 autres projets.

Cette équipe dynamique et dévouée de jeunes résidents du lac Simcoe, en collaboration avec leurs chefs d'équipe, a construit des promenades de bois, a surveillé des cours d'eau locaux et a contribué aux efforts pour contrôler les espèces végétales et aquatiques envahissantes. Ils ont également restauré des rives et planté des arbres et des arbustes indigènes le long des bords du lac et des cours d'eau, en plus de construire des nichoirs artificiels.





Programme de gérance agroenvironnementale du lac Simcoe

Partenaires : ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales, Fédération de l'agriculture de l'Ontario, Ontario Farm Environmental Coalition, Association pour l'amélioration des sols et des récoltes de l'Ontario

L'Ontario aide les agriculteurs de la région du lac Simcoe à protéger et à restaurer la santé du lac. Depuis le début du plan, les agriculteurs qui participent au programme ont réalisé plus de 400 projets sur des exploitations agricoles. Plusieurs de ces projets sont à grande échelle et exigent d'importants investissements.

Les exploitations agricoles contribuent à au moins 25 % de ces coûts. Voici des projets typiques :

- amélioration de la capacité d'entreposage du fumier;
- restriction de l'accès du bétail aux cours d'eau;
- modification des méthodes de labour afin de réduire l'érosion du sol;
- mesures de contrôle du ruissellement;
- amélioration de l'entreposage et de la manipulation sur place des produits pétroliers, pesticides et engrais;
- récupération des éléments nutritifs dans les cours d'eau.



Programme d'assistance environnementale des propriétaires fonciers

L'an dernier, le [programme d'assistance environnementale des propriétaires fonciers](#) (en anglais seulement) a financé plus de 210 projets d'une valeur supérieure à 3,2 millions de dollars. Ensemble, ces projets devraient réduire la charge de phosphore dans le lac d'environ 463 kilogrammes par an.

Les projets ont été réalisés avec des producteurs agricoles, des propriétaires fonciers urbains et ruraux, des municipalités, des groupes communautaires et d'autres intervenants du bassin hydrographique. Ces projets entraînent plusieurs retombées, notamment l'augmentation de la sensibilisation de la collectivité du bassin hydrographique, de même que l'effet positif de pratiques d'aménagement du territoire améliorées.

PLANIFICATION ET INNOVATION À L'ÉCHELLE LOCALE

En plus de nos travaux pour réduire les charges de phosphore et surveiller les concentrations d'oxygène, des mesures de planification et d'innovation à l'échelle locale pour protéger le bassin hydrographique et les rives du lac Simcoe aideront à restaurer le lac pour tous ceux qui l'utilisent et qui en profitent. Une rive naturelle résiste aux événements pluviohydrologiques, empêche le ruissellement de pénétrer dans le lac et procure un habitat à de nombreuses espèces importantes pour l'écosystème du lac.



Une association de partenaires locaux et de gouvernements est en place et continuera à fournir des mises à jour et des innovations alors que nous progressons dans la réalisation des objectifs décrits dans le Plan de protection du lac Simcoe.

Campagne de lavage des bateaux

Partenaires : ministère des Richesses naturelles et fédération des chasseurs et pêcheurs de l'Ontario

À l'été 2011, des étudiants ont nettoyé gratuitement durant la fin de semaine des bateaux dans différentes marinas du lac Simcoe, dans le cadre d'un projet de marketing social communautaire.

S'ils ne prennent pas les précautions adéquates, les pêcheurs peuvent transporter des moules zébrées, des cladocères épineux et des gobies à taches noires d'un lac à l'autre avec leurs bateaux. Les bateaux doivent être inspectés, nettoyés et asséchés.

Il y a eu deux campagnes pilotes de marketing social : une pour les plaisanciers et une pour les pêcheurs. Les campagnes ont été conçues pour accroître la sensibilisation aux espèces envahissantes dans le lac Simcoe et pour encourager un changement de comportement. Les étudiants ont montré comment inspecter, nettoyer et assécher les bateaux et le reste du matériel, ainsi que la manière adéquate de se départir des poissons-appâts. Tout cela, pour empêcher la propagation des espèces envahissantes.

Préservation d'un habitat rare

Partenaires : Innisfree Limited (une association familiale de 18 chalets) et le ministère des Richesses naturelles

Un groupe de propriétaires de chalet d'Innisfil restaurent un écosystème de savane à herbe haute de type pinède à chênes sur leur propriété. Les travaux ont commencé par la réalisation d'un inventaire des espèces. Même si la plus grande partie de la propriété était toujours un habitat naturel, le dompte-venin de Russie envahissant s'était propagé dans l'ensemble de la savane et dans la forêt adjacente. Avec l'assistance du ministère des Richesses naturelles, des bénévoles sont passés à l'action avec un brûlage dirigé en 2012 afin de faire reculer les envahisseurs et de favoriser la croissance des espèces indigènes de la savane. L'association a également achevé une restauration de la rive commencée en 2009.

Plus de 20 % de leur rive de 900 mètres étaient érodée. Les propriétaires de chalet ont réparé 200 mètres de berges effondrées avec des rochers et ont planté au printemps 100 arbustes de cornouiller le long de la rive afin de prévenir l'érosion.

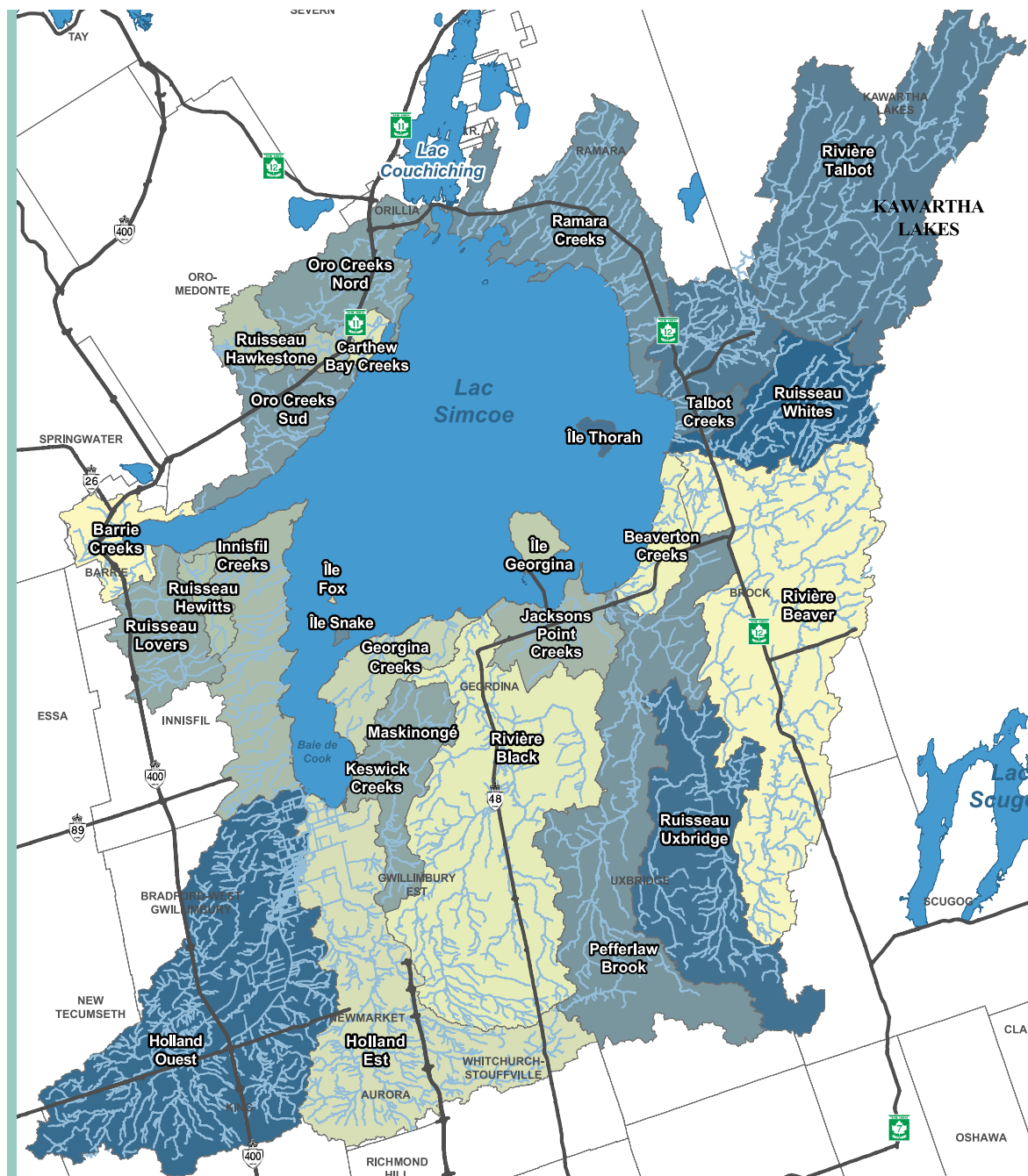
Planification pour les sous-bassins hydrographiques

Chaque sous-bassin hydrographique dans le bassin hydrographique du lac Simcoe est unique, ce que reconnaît le Plan de protection du lac Simcoe. Aux termes des politiques 8.1 et 8.3, le ministère travaille avec des partenaires afin d'aborder ces besoins grâce à une approche systématique qui comprend des analyses, de la surveillance, de la planification et des mesures. Au cours de cette période d'établissement de rapports, nous avons finalisé et commencé à mettre en œuvre des plans pour les sous-bassins de la région de York et de Durham pour :

- la rivière Holland Est;
- la rivière Holland Ouest;
- la rivière Maskinongé;
- la rivière Black;
- la rivière Beaver;
- la rivière Pefferlaw.

Les quatre premiers de ces plans ont été finalisés par l'Office de protection de la nature de la région du lac Simcoe et financés par la région de York. L'Office de protection de la nature de la région du lac Simcoe a aussi finalisé des plans pour les sous-bassins hydrographiques de la rivière Beaver et de la rivière Pefferlaw avec du financement provenant de la région de Durham.

En collaboration avec l'Office de protection de la nature de la région du lac Simcoe, les



Projet de rétablissement de la rivière Maskinongé

Partenaires : Office de protection de la nature de la région du lac Simcoe, Save the Maskinonge, York Environmental Stewardship, ville de Georgina, ville de Gwillimbury Est, région de York, Fonds d'assainissement du lac Simcoe, bénévoles de la collectivité

En 2008, le sous-bassin Maskinongé a obtenu la note la plus basse du bassin du lac Simcoe pour la couverture forestière et l'intérieur de la forêt. En 2009, il a obtenu la note la plus basse pour la végétation riveraine. L'Office de protection de la nature de la région du lac Simcoe a par conséquent présenté le [projet de rétablissement de la rivière Maskinongé](#) (en anglais seulement).

Depuis le début de cette initiative, plus de 40 projets ont été achevés. Une partie importante de cet effort s'est concentrée sur les rives de la rivière Maskinongé et de ses affluents, puisque l'érosion de la berge et l'absence de végétation sont un problème important.

Les projets ont eu une large portée. Voici les points saillants pour 2011 :

- plantation de plus de 500 arbres et arbustes le long d'un bassin d'eaux pluviales, ainsi que construction de nichoirs pour chauves-souris et oiseaux;
 - projet de naturalisation de la rivière Maskinongé, qui a restauré les rives naturelles;
 - création d'un habitat pour la tortue destiné aux espèces menacées;
 - installation de structures de rapides;
 - ramassage de déchets;
- mise en œuvre du programme Le Chemin du poisson jaune et naturalisation de cours d'école.

plans pour les sous-bassins hydrographiques d'Innisfil et de Barrie suivront. Vous pouvez consulter les détails complets des plans et des rapports pour les sous-bassins hydrographiques sur le [site Web de l'Office de protection de la nature de la région du lac Simcoe](#) (en anglais seulement).

Protection des sources

Dans la région de protection des sources du sud de la baie Georgienne et du lac Simcoe, l'Ontario a fourni plus de 3,5 millions de dollars de financement grâce au Programme ontarien d'intendance de l'eau potable afin d'aider les propriétaires fonciers et les entreprises à adopter des mesures précoces pour aborder les risques pour leur eau potable. La province a investi une somme supplémentaire de 16,8 millions de dollars afin

d'évaluer et de recenser les menaces pour les sources d'eau potable et pour élaborer des plans de protection des sources assortis de politiques pour gérer ces menaces. La plus grande partie de ce financement a soutenu des projets dans les bassins hydrographiques des lacs Simcoe et Couchiching, comme des mises à niveau des fosses septiques qui ont aussi contribué à une réduction globale des éléments nutritifs dans le bassin hydrographique du lac Simcoe.

Le lac Simcoe fait partie de la zone de protection des sources des lacs Simcoe et Couchiching. Le comité de protection des sources du sud de la baie Georgienne et du lac Simcoe, en collaboration avec des représentants des municipalités, des entreprises, des agriculteurs, des Premières Nations et des offices de protection des sources de la région (notamment les offices de protection de la nature du lac Simcoe et de la vallée de la Nattawasaga, ainsi que la Severn Sound Environmental Association) a présenté en octobre 2012 le premier plan de protection des sources au ministre aux termes de la *Loi de 2006 sur l'eau saine*.

Ce plan circonscrit les risques pour la qualité et le volume des sources municipales d'eau potable dans les bassins hydrographiques locaux, en plus de proposer des politiques pour s'attaquer aux risques les plus importants. Une fois le plan examiné par le ministre, un éventail de municipalités et d'offices de protection de la nature seront, avec la province, responsables de mettre en œuvre les politiques.

Promotion des innovations en technologies de l'eau

[Promotion des innovations en technologies de l'eau](#) est un programme provincial qui investit dans des solutions rentables et d'avant-

garde pour la gestion des réseaux d'eau potable, d'eaux usées et d'eaux pluviales dans les collectivités de l'Ontario.

Office de protection de la nature de la région du lac Simcoe :

Mise à niveau d'installations de gestion des eaux pluviales urbaines dans le bassin hydrographique du lac Simcoe à l'aide de technologies innovatrices : comparaison de trois solutions innovatrices

Ce projet comparera la rentabilité et l'efficacité de trois approches innovatrices pour la gestion des eaux pluviales afin de réduire les déversements de phosphore dans le lac Simcoe. Trois installations de gestion des eaux pluviales existantes situées dans des bassins urbains séparés dans le bassin hydrographique du lac Simcoe seront mises à niveau grâce à des technologies qui n'ont pas encore été testées ou qui n'ont pas fait leurs preuves dans des installations locales. Les résultats attendus comprennent la diminution des quantités de phosphore rejetées par les installations d'eaux pluviales, l'amélioration de la qualité de l'eau et la découverte d'une manière économique de mettre à niveau les installations d'eaux pluviales.

L'Institut urbain du Canada : Cartographie intégrée de l'eau : amélioration du soutien décisionnel pour la planification viable de l'eau grâce à des données municipales

L'Institut urbain du Canada travaillera avec des partenaires dans les villes de Barrie, London, Toronto et Guelph afin de créer un modèle de système d'information géographique pour la cartographie intégrée de l'eau qui utilise des

données municipales pour planifier la pérennité de l'eau. La cartographie intégrée de l'eau aidera les municipalités à cerner et à évaluer leurs besoins en matière d'approvisionnement, de prélèvement et de traitement de l'eau.

Office de protection de la nature de la région du lac Simcoe :

Échange axé sur la qualité de l'eau afin de réduire les charges de phosphore dans le bassin hydrographique du lac Simcoe

L'Office de protection de la nature de la région du lac Simcoe travaillera avec des partenaires locaux afin de concevoir un système d'échange axé sur la qualité de l'eau qui, s'il est mis en œuvre, pourrait fournir un moyen de réduire la charge totale de phosphore rejetée dans le lac Simcoe et dans ses affluents. Ce projet circonscrira les méthodes rentables pour réduire les rejets de phosphore dans le lac Simcoe.

Municipalité régionale de York : Enlèvement des micropolluants dans les eaux usées municipales : station pilote du lac Simcoe et de la municipalité de York

La région de York s'efforcera de trouver une solution pratique pour réduire le rejet de micropolluants, comme des médicaments et des produits d'hygiène et de beauté, des stations d'épuration afin d'améliorer l'eau du lac Simcoe et la santé des écosystèmes aquatiques. Ce projet, en collaboration avec l'Université de Toronto, fera l'essai d'un projet d'oxydation avancée à la station d'épuration Keswick.

Les résultats attendus comprennent la diminution des micropolluants dans les cours d'eau, l'enlèvement rentable et efficace sur le plan énergétique de micropolluants, de même que la mise en œuvre d'une technologie testée en laboratoire dans une installation réelle.

Municipalité régionale de York : Projet de la région de York pour des autorisations d'aménagement innovatrices et durables

La région de York favorisera la construction verte et augmentera les économies d'eau à l'aide d'un processus d'autorisation pour des aménagements durables. Le projet quantifiera également les réductions potentielles d'eau provenant des édifices verts, ce qui influencera les nouvelles constructions partout en Ontario.

Les résultats attendus de ce projet comprennent notamment :

- réduction des répercussions environnementales des nouveaux aménagements immobiliers;
- amélioration de la conservation de l'eau;
- réduction des volumes d'eaux pluviales;
- réduction de la consommation d'énergie;
- réduction des émissions de gaz à effet de serre;
- adaptation au changement climatique.

Aux termes de ce programme, la province investit plus de 2 millions de dollars dans cinq projets qui sont exécutés dans le bassin hydrographique du lac Simcoe. Les cinq projets pluriannuels actuellement en cours sont axés sur l'innovation technologique en matière de gestion des eaux pluviales, l'échange axé sur la qualité de l'eau afin de réduire les charges de phosphore et l'enlèvement de micropolluants des eaux usées municipales.

Ce programme appuie la *Loi sur le développement des technologies de l'eau* en favorisant l'innovation, en créant des occasions de développement économique et en protégeant les ressources en eau.

Planification des répercussions du changement climatique

Le Plan de protection du lac Simcoe exige l'élaboration d'une stratégie d'adaptation au changement climatique pour le bassin hydrographique du lac Simcoe. Pour un résumé des mesures récentes concernant le changement climatique en Ontario, consultez le document [Faire face au changement climatique : Stratégie d'adaptation et plan d'action de l'Ontario 2011-2014](#).

Le ministère de l'Environnement mène un projet pour étudier et évaluer le risque de répercussions liées au changement



climatique dans le bassin hydrographique. Avec le ministère des Richesses naturelles, le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales, les Premières Nations, les collectivités métisses, l'Office de protection de la nature de la région du lac Simcoe, les municipalités et les institutions d'enseignement, le ministère a entrepris un processus collaboratif complet qui examine les questions en matière de planification, de

politiques, de science et de communication. Les résultats de la consultation alimenteront l'élaboration de l'ébauche d'une stratégie d'adaptation au changement climatique pour le lac Simcoe. Cette ébauche de stratégie sera affichée au printemps 2013 afin de recevoir les commentaires du public. Ce processus servira à d'autres bassins hydrographiques partout en Ontario et au-delà de nos frontières.

ÉTAPES SUIVANTES

En collaboration avec nos nombreux partenaires dévoués, le ministère prévoit poursuivre les efforts en cours pour protéger et restaurer le bassin hydrographique du lac Simcoe. Notre approche peut être décrite comme de la « gestion adaptative » qui fait le lien avec notre surveillance constante du lac : lorsque les conditions changent, nous adaptons notre stratégie afin de l'accommoder. Voici ce que nous ferons au cours de l'année à venir :

- achèvement des bilans hydrologiques et des plans pour les sous-bassins hydrographiques pour les réseaux hydrographiques restants du bassin hydrographique;
- publication d'une stratégie en matière de loisirs pour toutes les saisons axée sur la promotion d'activités récréatives viables du point de vue environnemental;
- publication d'une stratégie de surveillance exhaustive pour coordonner la science et la surveillance;
- continuation de la promotion des mesures d'intendance dans l'ensemble du bassin hydrographique favorisant de nouvelles idées et approches;
- tenue du deuxième forum bisannuel scientifique sur le lac Simcoe afin de discuter des résultats scientifiques et de collaborer à la surveillance et aux recherches;

- consultation sur une stratégie d'adaptation au changement climatique pour le lac Simcoe qui décrit comment les mesures d'adaptation s'attaquent aux répercussions du changement climatique dans le bassin hydrographique;
- continuation de la mise en œuvre de la Stratégie de réduction du phosphore;
- publication du rapport sur les charges de phosphore dans le lac Simcoe (2007-2009) au début de 2013;
- continuation de la réalisation et du soutien de la surveillance et des travaux de recherche;
- collaboration avec des partenaires pour élaborer de nouvelles manières de protéger et de restaurer la rive;

- encouragement de l'utilisation des meilleures pratiques de gestion dans l'ensemble des secteurs dans le bassin hydrographique;
- collaboration concernant des plans d'intervention pour les espèces envahissantes prioritaires.

Notre approche scientifique axée sur l'écosystème tient compte du fait qu'un environnement sain est la pierre angulaire de collectivités et d'une économie saines. La perspective de poursuivre notre collaboration avec nos partenaires afin de protéger et de restaurer le lac Simcoe nous réjouit.

Pour en savoir plus sur nos nombreux partenaires et ressources, consulter la section [Partenaires communautaires du lac Simcoe](#).



ANNEXE

Le gouvernement reconnaît et remercie tous les membres des comités pour leur engagement envers le lac Simcoe et pour leur dur labeur afin de nous fournir leurs meilleurs conseils.

Le Comité de coordination pour le lac Simcoe

En juillet 2012, le comité a présenté un rapport contenant des recommandations pour la mise en œuvre du Plan de protection du lac Simcoe (PPLS).

Voici un sommaire des recommandations du rapport :

- apporter des améliorations en matière d'intendance afin de promouvoir les actions collectives et les changements comportementaux;
- examiner les plans de croissance parallèlement aux renseignements maintenant recueillis concernant les répercussions sur le lac;
- l'innovation est essentielle pour parvenir à atteindre notre objectif.

Le ministère et nos partenaires examinent ces recommandations qui aideront à orienter les mesures devant être prises au cours de la prochaine année. Nous présenterons les progrès et les résultats de ces mesures dans notre prochain rapport. Le tableau qui suit résume les avis que le comité a donnés en 2011 et les mesures prises en réaction à ceux-ci.

Recommandations 2011 du Comité de coordination pour le lac Simcoe

Sujet	Recommandations	Réponse à ce jour
Stratégie de réduction du phosphore	Ébaucher un calendrier de mise en œuvre pour les politiques du Plan de protection du lac Simcoe (PPLS) s'attaquant à la charge de phosphore.	Recommandation adoptée.
Intendance	Élaborer un tableau pour montrer les politiques du PPLS qui sont mises en œuvre par les municipalités.	Recommandation à l'étude afin d'en déterminer la faisabilité.
	Créer un document qui présente un rapport sur les programmes et les projets d'intendance autour du lac et dans son bassin hydrographique et qui en dresse une carte.	Une base de données publique est accessible en cliquant sur le lien suivant : www.ourlakesimcoe.com/projects.php (en anglais seulement). Il s'agit d'une base de données communautaire pour le bassin hydrographique du lac Simcoe.
Stratégie en matière de loisirs	Travailler avec le ministère des Richesses naturelles pour continuer l'évaluation des répercussions des activités de loisirs, comme la vitesse des bateaux et les niveaux sonores, sur les frayères de poissons.	Le groupe de travail sur la stratégie en matière de loisirs a engagé des discussions publiques sur les activités de loisirs viables, grâce aux médias sociaux et lors d'événements communautaires en 2011 et 2012.
	Travailler avec le conseil consultatif sur la voie navigable Trent-Severn pour étudier la manière dont les fluctuations des niveaux des lacs peuvent influencer les loisirs.	Des bilans hydrologiques et des plans pour les sous-bassins hydrographiques ont été réalisés ou sont, dans le cas du réseau de la rivière Talbot, aux étapes de la planification. Ces plans tiennent compte de la gestion du volume d'eau et des activités de loisirs.
	Travailler avec les organismes fédéraux responsables de réglementer et d'exécuter les activités de loisirs aquatiques dans l'élaboration de la stratégie.	Le groupe de travail sur la stratégie en matière de loisirs a engagé des discussions avec des groupes d'intervenants en loisirs, y compris des organismes fédéraux, concernant l'élaboration d'une stratégie en matière de loisirs pour toutes les saisons.
Stratégie d'adaptation au changement climatique	Élaborer un tableau à mettre en annexe à la stratégie soulignant les liens entre le PPLS et la stratégie.	Une ébauche de stratégie est en cours de préparation pour une consultation publique.

Comité scientifique du lac Simcoe

En juin 2012, le Comité scientifique du lac Simcoe a présenté un rapport au ministre qui comprenait 41 recommandations pour la protection continue du lac Simcoe. Parmi les recommandations, on retrouve les invitations suivantes à passer à l'action :

- continuer à se concentrer sur les charges de phosphore tout en augmentant la protection des zones riveraines et de patrimoine naturel;
- continuer à mener des activités de recherche et de surveillance à la fine pointe;
- transférer les informations scientifiques aux décideurs politiques, aux intervenants et au public en langage clair.

La rétroaction du comité a aidé à orienter l'élaboration de stratégies pour protéger le lac Simcoe. Conséquemment, 31 des 41 recommandations de leur rapport ont déjà été mises en œuvre. Le reste des recommandations sont à l'étude par le ministère et ses partenaires. Ces recommandations aideront à orienter les mesures devant être prises au cours de l'année à venir. Le tableau qui suit résume les avis que le comité a donnés en 2011 et les mesures prises en réaction à ceux-ci.

Recommandations 2011 du Comité scientifique du lac Simcoe

Sujet	Recommandations	Réponse à ce jour
Stratégie de réduction du phosphore	Inclure une exigence d'aucune augmentation nette du phosphore pour les autorisations d'aménagement.	Un outil de calcul pour le phosphore a été conçu et fournira une orientation sur la manière de calculer le phosphore pour les aménagements.
	Désigner les eaux pluviales des nouveaux aménagements comme des sources ponctuelles à réglementer d'une manière semblable aux stations de traitement des eaux usées assorties de limites de rejet.	L'Office de protection de la nature de la région du lac Simcoe, en collaboration avec des partenaires, a élaboré en 2011 une orientation pour la planification des sous-bassins hydrographiques. À ce jour, six plans pour des sous-bassins hydrographiques ont aussi été élaborés; ces plans contribueront également à la gestion du phosphore. Les recommandations restent à l'étude pour des mesures supplémentaires.
Gestion des eaux pluviales	Élaborer des critères pour les eaux pluviales qui comprennent le phosphore, le sel et d'autres contaminants nuisibles pour l'eau, associés au pourcentage total de solides en suspension provenant des installations d'eaux pluviales pour les exigences relatives aux concentrations à la sortie des conduites.	Des lignes directrices exhaustives pour le plan directeur de la gestion des eaux pluviales ont été créées en collaboration avec l'Office de protection de la nature de la région du lac Simcoe. Les recommandations prennent en compte l'élaboration de pratiques exemplaires pour la gestion des eaux pluviales.
	S'assurer que le ruissellement des eaux pluviales et des eaux de fonte est entreposé dans des endroits stratégiques afin de réduire la létalité des décharges de sel.	

Recommandations 2011 du Comité scientifique du lac Simcoe (suite)

Sujet	Recommandations	Réponse à ce jour
Stratégie d'adaptation au changement climatique	Mener une analyse des précipitations et utiliser les résultats dans le cadre d'une stratégie.	Les recommandations ont été prises en compte dans l'élaboration de l'ébauche de la stratégie d'adaptation au changement climatique, qui sera publiée à des fins de consultations publiques dans le Registre environnemental au début de 2013.
	Inclure les modifications de l'utilisation du territoire, p. ex. l'augmentation des surfaces imperméables.	
	Tirer profit des partenariats avec des modélisateurs et des praticiens afin d'édifier une capacité de modélisation du changement climatique.	
	S'engager à examiner la stratégie dans un délai de deux ans en fonction des nouveaux renseignements.	
Échange axé sur la qualité de l'eau	Le Comité recommande d'utiliser une approche prudente assortie de ratios d'échange pour s'attaquer aux principaux risques comme l'incertitude liée aux différentes sources de phosphore.	Promotion des innovations en technologies de l'eau a financé un projet mené par l'Office de protection de la nature de la région du lac Simcoe qui explore l'échange axé sur la qualité de l'eau comme un moyen de réduire la quantité des rejets de phosphore.
	Envisager d'inclure des incitatifs réglementaires pour intéresser les promoteurs et les propriétaires de stations de traitement des eaux usées à acheter et à vendre des crédits.	
	L'échange devrait survenir dans les zones surveillées afin d'augmenter la disponibilité des résultats et des avantages du programme.	
	Surveiller les coûts associés à l'exécution du programme, ainsi que son efficacité à réduire le phosphore.	
	S'assurer d'une indication claire de l'intérêt des investisseurs et de l'assurance que des incitatifs adéquats existent pour faciliter la participation, comme des incitatifs fiscaux.	
Rives et patrimoine naturel	Inclure les terres humides ayant des connexions permanentes d'eau de surface avec un lac ou un cours d'eau permanent dans les politiques concernant les reculs pour les fosses septiques.	Les recommandations favoriseront l'élaboration d'une stratégie de surveillance complète (qui sera publiés plus tard cette année) et de la stratégie de gestion de la rive.
	Définir la taille de l'échantillon idéal pour circonscrire l'échelle du projet de surveillance terrestre.	
	Intégrer les programmes actuels de surveillance et en circonscrire les lacunes.	

Recommandations 2011 du Comité scientifique du lac Simcoe (suite)

Sujet	Recommandations	Réponse à ce jour
Programme d'action volontaire concernant la rive	Mener des enquêtes rigoureusement scientifiques pour élaborer et évaluer le programme d'action volontaire.	En 2011, une campagne d'action volontaire concernant la rive (<i>Mes actions, notre lac Simcoe</i>) a été lancée afin d'accroître les efforts volontaires pour protéger la rive et pour réduire l'utilisation d'engrais contenant du phosphate. Cette campagne a été élargie en 2012 afin d'inclure la sensibilisation sur les espèces envahissantes et les pratiques récréatives viables. La recommandation sera prise en compte dans l'élaboration à venir d'un programme pilote de marketing social communautaire. Favorise l'élaboration d'une stratégie de gestion de la rive. La recommandation aidera à décider si des mesures supplémentaires devraient être mises en place.
	Mener une étude dans un délai de cinq ans, avec l'option d'instituer des mesures réglementaires si les cibles établies ne sont pas atteintes.	
	Éduquer les propriétaires fonciers sur les pratiques exemplaires et sur l'intendance concernant la gestion des engrais.	
	Tenir compte des changements démographiques et y réagir, c-à-d. l'augmentation de la population du bassin hydrographique.	